



Colline
d'Élancourt

DES UVRAGES
NOTRE HÉRITAGE

La Colline d'Élancourt : les travaux démarrent



© SOLIDECO / Semise - Dronepress

Fin septembre, l'installation des clôtures de chantier va démarrer en vue des travaux préparatoires à l'aménagement de la Colline d'Élancourt. Cette première phase du chantier se poursuivra jusqu'à janvier 2023.

Découvrez le détail des opérations programmées.



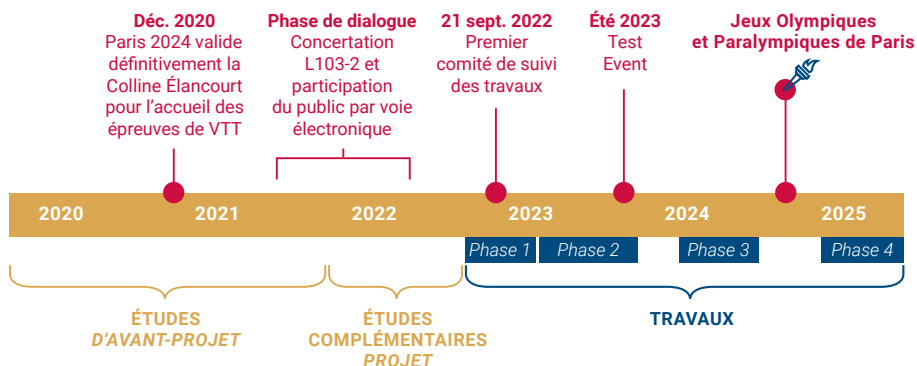
La Colline d'Élancourt : votre futur parc paysager et sportif

La Colline d'Élancourt accueillera à l'été 2024 deux épreuves olympiques de VTT :

- **Dimanche 28 juillet 2024 après-midi : épreuve cross-country Homme.**
- **Lundi 29 juillet 2024 après-midi : épreuve cross-country Femme.**

Après les Jeux, la Colline sera réaménagée pour laisser en Héritage aux habitants un parc sportif et paysager accessible à tous. Cyclistes, promeneurs, joggeurs, familles, etc. pourront profiter d'aménagements pour pratiquer leur sport ou se détendre. Les travaux se dérouleront en plusieurs étapes jusqu'en 2025.

Le calendrier global des travaux

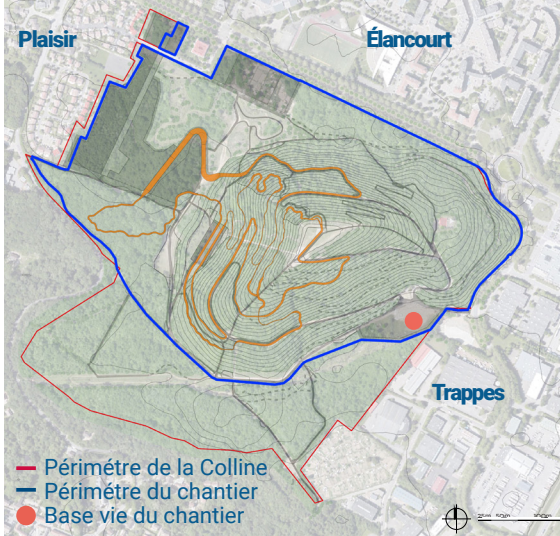


Zoom sur la phase de travaux préparatoires





Le chantier au 4^e trimestre 2022



LES TRAVAUX PRÉPARATOIRES

Ils comprennent 3 types d'opérations :

- **Le défrichage et l'élagage d'arbres**, pour la création des plateformes et des pistes, permettent d'ouvrir les milieux bénéfiques au développement de la biodiversité.
- **Le débroussaillage dans les milieux de fourrés arbustifs** permet d'élargir les chemins et de les viabiliser, en particulier la piste olympique.
- **La taille et le recépage d'arbres et d'arbustes** participent à l'ouverture des milieux et à l'amélioration de la visibilité pour les futurs espaces dédiés aux spectateurs des Jeux et aux visiteurs par la suite.



LA MISE EN SÉCURITÉ DU CHANTIER

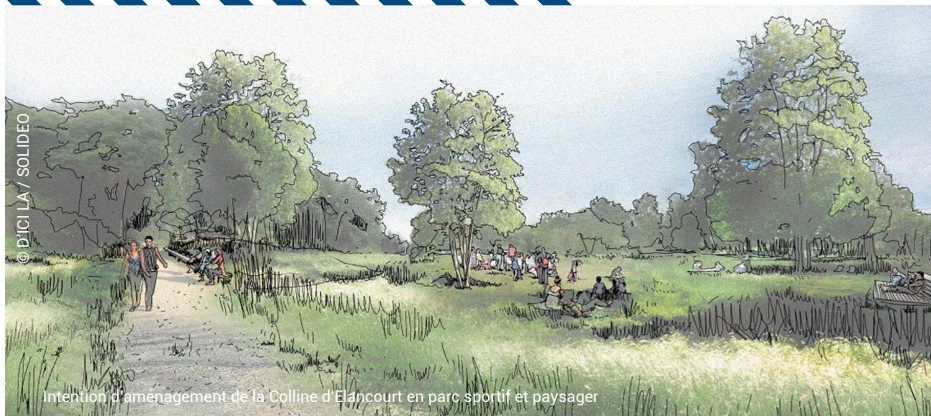
A partir du 26 septembre 2022, le site sera progressivement sécurisé grâce à l'installation de clôtures. Une base-vie sera mise en place au niveau de l'avenue Jean-Pierre Timbaud. Pour répondre aux nombreux enjeux écologiques du site, il est également nécessaire de sécuriser les zones sanctuarisées (zones humides ou écologiquement sensibles) dès le démarrage des travaux grâce à un balisage spécifique.

L'ORGANISATION DES TRAVAUX

Le chantier met en application la charte HSE (Hygiène, Santé, Sécurité) pour la protection des compagnons, en plus de protections spécifiques aux travaux de dépollution.

Il applique également la charte environnementale des chantiers des ouvrages olympiques, notamment concernant la traçabilité des déchets qui seront évacués. L'ensemble des véhicules de chantier seront stationnés à l'intérieur de l'enceinte pour limiter les effets sur les voiries avoisinantes.

Pendant les travaux, le pied de la Colline (en dehors du périmètre bleu sur la carte) reste accessible aux promeneurs, joggeurs, etc.



Respecter et protéger la biodiversité tout au long des travaux

Pour limiter l'impact du chantier sur le milieu naturel, des mesures d'évitement et de réduction sont mises en place durant les travaux, dans le cadre de la démarche **ERC** :

- **Éviter** grâce à la sanctuarisation des zones aux plus forts enjeux écologiques ;
- **Réduire** grâce à la lutte contre les espèces invasives et la mise en place d'un balisage spécifique pour protéger certaines espèces ;
- **Compenser** les effets négatifs par un reboisement progressif sur site et la création de lisières étagées.

Pendant le défrichage, une attention particulière sera portée aux arbres à cavité, pour s'assurer de ne pas déranger les chauves-souris.

Le calendrier des travaux a également été étudié pour éviter les périodes de nidification et de reproduction des espèces d'oiseaux.

Enfin, les clôtures de chantier sont surélevées pour permettre le passage de la petite faune.

VOUS INFORMER PENDANT LES TRAVAUX



Un site internet
www.projets.ouvrages-olympiques.fr



Une adresse mail
info-chantier@ouvrages-olympiques.fr



Une newsletter
(par e-mail, sur abonnement)



Un compte Instagram :
[@solideoheritage](https://www.instagram.com/solideoheritage)